

Le français au prisme de sa diversité

Édité par

Chiara Molinari et Roberto Paternostro

*Dipartimento di Lingue, Letterature, Culture e Mediazioni
Università degli Studi di Milano*

DIREZIONE / EDITOR-IN-CHIEF

Marie-Christine Jullion

COMITATO DI DIREZIONE / EDITORS

Marina Brambilla - Maria Vittoria Calvi - Lidia Anna De Michelis
Giovanni Garofalo - Dino Gavinelli - Antonella Ghersetti - Maria Grazia Guido
Elena Liverani - Stefania Maci - Andrea Maurizi - Chiara Molinari
Stefano Ondelli - Davide Papotti - Francesca Santulli - Girolamo Tessuto
Giovanni Turchetta - Stefano Vicari

COMITATO DI REDAZIONE / SUB-EDITORS

Maria Matilde Benzoni - Paola Cotta Ramusino
Mario de Benedittis - Kim Grego - Giovanna Mapelli - Bettina Mottura
Mauro Giacomo Novelli - Letizia Osti
Maria Cristina Paganoni - Giuseppe Sergio - Virginia Sica

COMITATO SCIENTIFICO INTERNAZIONALE / INTERNATIONAL SCIENTIFIC COMMITTEE

James Archibald - Natalija G. Bragina - Kristen Brustad - Giuditta Caliendo
Giorgio Fabio Colombo - Luciano Curreri - Hugo de Burgh - Anna De Fina
Daniel Dejica - Claudio Di Meola - Denis Ferraris - Lawrence Grossberg
Stephen Gundle - Décio de Alencar Guzmán - Matthias Heinz
Rosina Márquez-Reiter - Samir Marzouki - John McLeod
Estrella Montolío Durán - M'bare N'gom - Christiane Nord
Daragh O'Connell - Roberto Perin - Giovanni Rovere
Lara Ryazanova-Clarke - Françoise Sabban - Paul Sambre
Srikant Sarangi - Kirk St. Amant - Junji Tsuchiya - Xu Shi

All works published in this series have undergone external peer review.

Tutti i lavori pubblicati nella presente Collana sono stati sottoposti a peer review
da parte di revisori esterni.

ISSN 2283-5628
ISBN 978-88-5513-106-3

Copyright © 2023

LED Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto

Via Cervignano 4 - 20137 Milano

www.lededizioni.com - www.ledonline.it - E-mail: led@lededizioni.com

I diritti di riproduzione, memorizzazione e archiviazione elettronica, pubblicazione con qualsiasi mezzo analogico o digitale (comprese le copie fotostatiche, i supporti digitali e l'inserimento in banche dati) e i diritti di traduzione e di adattamento totale o parziale sono riservati per tutti i paesi.

Le fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume/fascicolo di periodico dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68, commi 4 e 5, della legge 22 aprile 1941 n. 633.

Le riproduzioni effettuate per finalità di carattere professionale, economico o commerciale o comunque per uso diverso da quello personale possono essere effettuate a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da: AIDRO, Corso di Porta Romana n. 108 - 20122 Milano
E-mail segreteria@aidro.org <mailto:segreteria@aidro.org>
sito web www.aidro.org <http://www.aidro.org/>

Volume pubblicato con il contributo di:
Dipartimento di Lingue, Letterature, Culture e Mediazioni
dell'Università degli Studi di Milano
École de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève

In copertina:

Jérusalem, fotografia di Roberto Paternostro.

Videoimpaginazione: Paola Mignanego

Stampa: Logo

Table de matières

Introduction	7
<i>Chiara Molinari - Roberto Paternostro</i>	
Quelques enjeux sur les langues, à partir d'un point de vue d'hétérogénéité	13
<i>Françoise Gadet</i>	
Je t'aime, moi non plus: la faute au français	23
<i>Francine Mazzière - Françoise Dufour</i>	
Les temps de l'indicatif ayant un aspect inaccompli en français et en italien.	35
Approche théorique dans le cadre de la psychomécanique du langage	
<i>Louis Begioni - Alvaro Rocchetti</i>	
Une perspective francophone pour l'étude des néologismes touristiques	47
<i>Giovanni Tallarico</i>	
Sur quelques comparaisons entre le français de France et le francoprovençal de Faeto	61
<i>Michele De Gioia</i>	
Métaphores de la lutte: variations dans les corpus francophones	73
<i>Micaela Rossi</i>	
Humour et ironie dans les mêmes politiques: étude contrastive français/italien	89
<i>Francesco Attruia - Stefano Vicari</i>	
Francophonie(s) en perspective(s)	103
<i>Chiara Molinari - Roberto Paternostro</i>	
Les Auteur.es	117

Quelques enjeux sur les langues, à partir d'un point de vue d'hétérogénéité

Françoise Gadet

DOI: <https://doi.org/10.7359/1063-2023-gadf>

ABSTRACT

This article in tribute to Enrica Galazzi aims to reflect on how sociolinguistics explores diversity and variation in and across languages. As manifestations of heterogeneity in language(s), diversity and variation seem to play a role as indicators of the relationship to otherness and openness to the multiple. Various examples will be reviewed, along with the story of a human and scientific friendship that has lasted for several decades.

Keywords: language diversity; language variation; language ideology; otherness; linguistic policies.

Mots-clés: diversité linguistique; variation; idéologie(s) linguistique(s); altérité; politiques linguistiques.

Cet article en hommage à Enrica Galazzi part de ce qui a pu d'emblée nous rapprocher quand nous nous sommes rencontrées, il y a maintenant presque 30 ans, à savoir le partage d'une façon de regarder les langues à partir de l'hétérogénéité plus que de l'unité.

La phonéticienne Enrica Galazzi s'intéresse avant tout à ce qui se donne à entendre sur le terrain, dans toute la diversité qu'il manifeste (voir par exemple Galazzi 1994). C'est aussi à partir d'un point de vue situé qu'elle aborde de grandes figures de phonéticiens en historienne de la linguistique, en particulier Paul Passy ou Agostino Gemelli (voir Galazzi 2002). C'est ce double ancrage de sensibilité au terrain et d'histoire qui m'incite à revenir sur les principes qui sous-tendent les fondements d'une discipline intéressée à l'hétérogénéité, la sociolinguistique.

Au moment où je commençais à rédiger ce petit texte, le Réseau Francophone de Sociolinguistique (RFS) sollicitait quelques 'vieux' sociolinguistes francophones pour des "capsules", offrant une minute pour ré-

pondre à 3 questions, parmi lesquelles “à quoi sert la sociolinguistique?”. Le défi m’a plu, et je vais le prolonger ici en cherchant de façon brève ce qui constitue le cœur de ce champ aujourd’hui si éclaté, auquel Enrica, sans s’en réclamer, m’a toujours montré à quel point elle y portait de l’intérêt.

La sociolinguistique regarde les langues en prenant en compte le contexte de leur exercice, à la fois socio-politique et situationnel, des pratiques les plus ordinaires aux usages plus sophistiqués. Elle explore ainsi deux propriétés de la mise en œuvre du langage, actives pour toutes les langues et dans tous les pays du monde: la *diversité* des langues et la *variation* à l’intérieur d’une même langue.

1. LA DIVERSITÉ DES LANGUES

La multiplicité des langues constitue l’état naturel de l’humanité parlante. On évalue le nombre de langues entre 5000 et 7000 (Calvet et Calvet 2012). Cette large fourchette découle de la difficulté à distinguer ce qui peut être catégorisé comme *langue* et ce qui sera dénommé d’un autre terme, comme *dialecte* ou variante de langue, ou *variété* (voir les articles “langue” et “variété” dans Boutet et Costa 2021) – une question tout autant politique que linguistique. C’est ainsi, par exemple, que le roumain et le moldave pourraient ou non être regardés comme la ‘même langue’, selon que le point de vue est ou non partisan d’un rattachement des deux pays. C’est pourquoi les enjeux de nommer et de compter les langues se recoupent, d’un point de vue géo-politique.

Quoi qu’il en soit, au-delà de la difficulté de définition, il n’y a aucune commune mesure entre le nombre de langues reconnues pour telles et les à peine 200 pays pris en compte par l’ONU.

La plupart des pays du monde sont plurilingues – et même probablement tous, car il n’y a plus aujourd’hui de pays isolés. Ainsi par exemple, un pays jadis linguistiquement homogène comme l’Islande comprend désormais également des locuteurs de langues de l’immigration. Les situations linguistiquement hétérogènes sont bien plus nombreuses que celles supposées homogènes, et ce sont les pays du sud qui sont les plus complexes linguistiquement. Ainsi, au Cameroun, il se parle dans les 200 langues, et dans les 400 en Côte d’Ivoire (il s’agit bien de langues).

Partout, et d’autant plus qu’il y a davantage de langues en présence, les différentes langues jouissent de statuts divers. Seule une petite centaine des langues du monde ont le statut de ‘langue officielle’, d’un ou plusieurs pays, et connaissent du même coup une large palette de régimes de développement, à l’oral comme à l’écrit, après avoir connu des processus d’élaboration

les destinant à couvrir tout l'empan des activités humaines. Les langues qui ne sont reconnues qu'à un niveau régional ou local, sont en général moins développées, parlées par des minorités plus ou moins importantes et plus ou moins locales; elles sont plus ou moins soutenues au niveau de l'état. Il existe enfin des langues déterritorialisées, les 'langues de l'immigration', apportées par des populations plus récemment arrivées sur le territoire.

Une conséquence est que ce ne sont pas seulement les pays qui sont bilingues ou plurilingues, mais au moins une partie des populations, avec des locuteurs en position ou dans l'obligation d'interagir avec des usagers d'une autre langue. Il n'y a pas, à ma connaissance, de cas où des humains ne soient pas parvenus à communiquer avec d'autres¹ quand ils en éprouvent le désir ou le besoin, quitte à inventer de nouveaux codes de communication, qu'il s'agisse d'une *lingua franca*, d'un pidgin, d'un créole, ou encore de toutes sortes de 'baragouins' appuyés sur des moyens paraverbaux. Toutefois, ce ne sont pas tous les locuteurs qui sont contraints au bilinguisme, ce sont toujours les minoritaires dominés plus que les puissants. Ainsi, la distribution des langues reflète directement les hiérarchies de pouvoir.

Les différents pays attestent d'attitudes diverses devant les langues autres que la langue dominante, qui vont de la promotion à la tentative d'éradication, en passant par la tolérance. Mais peu nombreux sont les pays à regarder cette diversité comme une richesse.

La diversité des langues apparaît ainsi en péril, plus ou moins fortement selon les conditions historiques et sociales: Calvet (1974) parle de "glottophagie". C'est dire que le risque est à une tendance à l'uniformisation et à la disparition des langues les moins équipées. Seules des conditions politiques et sociales contraignantes permettent à la diversité de perdurer. Les pratiques les plus fréquentes vont plutôt aux tentatives d'éradication de la langue de l'autre, souvent comme conséquence d'une politique linguistique concertée, parfois comme effet pervers de politiques maladroites.

Quelques exemples rapides. Aux Etats-Unis d'Amérique, des maîtres ont lavé au savon la bouche d'enfants, coercition à ne pas parler en classe la langue interdite. La métaphore est violente... C'est ce qui s'est passé par exemple pour le français en Louisiane – et bien entendu pour les langues autochtones des Amérindiens.

En France, le rouleau compresseur culturel qui allait mener à l'imposition complète du français a donné lieu à la politique linguistique républicaine, d'abord exposée dans le rapport de l'abbé Grégoire de 1794, dont le titre est explicite: *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*. Dans l'école à partir de la

¹ Ce qui n'exclut nullement le malentendu.

3^e république, la politique de radicale francisation, dont Balibar et Laporte (1975) ont montré les enjeux avant tout économiques, a donné lieu à une pratique éducative douteuse, celle du “signal” ou “symbole”, bien documentée dans la plupart des régions de France, comme le présente l’ouvrage édité par Blanchet (2020). Le symbole consistait en un objet (sou, caillou, sabot, ..., selon les régions ou les maîtres), dont l’enfant se débarrassait en dénonçant un camarade ayant à son tour parlé sa langue native, et le dernier détenteur de la journée était puni. Cette pratique a même été exportée dans la colonisation en Afrique (documenté notamment au Sénégal avec un crane de singe, voir le dernier article de Blanchet [2020] – la métaphore est encore plus violente). Et cette pratique a parfois été en vigueur jusque dans les années 70 du siècle dernier².

C’est assez dire l’acharnement que les politiques linguistiques sont susceptibles de mettre au point pour anéantir la langue de l’autre. On y reviendra à propos de “l’idéologie du monolinguisme”.

2. LA VARIATION DANS LES LANGUES

La seconde propriété prise en compte par la sociolinguistique, la variation, ne revêt pas des effets aussi patents que ceux concernant les relations entre les langues, mais ils n’en ont pas moins des conséquences pour les locuteurs, répondant à des processus idéologiques insidieux.

Toutes les langues vivantes connaissent de la variation et du changement, le français comme les autres, et sans doute encore plus que d’autres, compte tenu de la complexité de son histoire à travers le monde, cette langue ayant essaimé bien au-delà de son territoire d’origine, par les conquêtes et par la colonisation. Mais cette dispersion n’est pas allée sans des moments d’isolements, avec pour contrepartie la diversification: on ne parle pas le français exactement de la même manière à Montréal, à Abidjan ou à Fort-de-France. Et la différenciation commence sur le territoire hexagonal même, par exemple entre Paris, Lille ou Marseille.

La sociolinguistique peut se donner parmi ses objectifs de se saisir de cette diversification interne, afin de la décrire et de la comprendre (pour ne pas dire de l’expliquer). Cependant, tous les français ne sont pas égaux, et il n’y a pas symétrie entre ‘le centre’ (la France métropolitaine) et “la périphérie” (tout le reste) de la francophonie (Francard 1994; Boudreau

² Que de telles pratiques aient été répandues, c’est ce que montre l’un des articles dans Blanchet 2020, qui rapporte un témoignage de l’écrivain italien Andrea Camilleri, qui évoque la même chose en Italie sous le fascisme.

2016). Tout au long de l'histoire du français, c'est le français de Paris qui a été valorisé, et même le "français de la bourgeoisie parisienne", à supposer qu'une telle entité à laquelle il est si souvent fait référence ait un minimum de réalité. Et ce n'est que depuis peu qu'un certain intérêt est accordé aux différentes façons géographiques (diatopiques) de parler le français. Resterait encore à voir lesquelles, pas forcément toutes...

Il y a là une différence avec l'anglophonie ou l'hispanophonie, qui ne manifestent pas une si forte hiérarchie de valeurs – une différence qui mérite une tentative d'explication. J'avancerai l'hypothèse que la domination idéologique prêtée au français de France serait liée à la situation de l'Hexagone dans la francophonie, le français étant la seule, parmi les langues européennes exportées de façon intercontinentale par la colonisation dont les locuteurs du pays d'origine demeurent ultra-majoritaires³, par opposition à l'anglais, l'espagnol et le portugais⁴. Cette domination à base idéologique perdure au point que, encore de nos jours, c'est la plupart du temps le français de France et de la région parisienne qui est, dans bien des lieux du monde, regardé comme le "bon français", celui devant être enseigné, présenté comme la cible pour les apprenants. Et cette conception ne se module que bien lentement.

Quant aux formes vernaculaires ordinaires de français, elles sont prises en compte à travers des termes vagues et frôlant le dépréciatif, du fait du préfixe privatif aboutissant à les désigner par ce qu'elles ne sont pas: on parle de français "non centraux" et/ou "non standard". Ces formes orales ordinaires (plus rarement écrites), reçoivent des désignations qui sont toutes plus ou moins inadaptées, quand elles ne sont pas stigmatisantes, comme "français populaire" ou "langue des jeunes" – termes qui ont aussi l'inconvénient de laisser entendre qu'il ne s'agit pas tout à fait de français. Quant aux français pratiqués ailleurs qu'en France (surtout en Amérique du nord et en Afrique), dits "français hors de France", ils ont pour particularité de se trouver partout "en contact" avec une ou plusieurs autre(s) langue(s) – et le plus souvent, en contact défavorable, numériquement ou symboliquement. Ces autres langues apportent plus ou moins d'influence sur le français tel qu'il est parlé localement (Gadet et Ludwig 2014).

On peut donc dire qu'il existe bien plusieurs français, qui à eux tous constituent l'abstraction que l'on désigne comme "la langue française", à l'encontre de la prétention héritée de la tradition puriste, illustrée na-

³ Il faut être réaliste et cesser de colporter un propos que l'on entend encore souvent: les pays africains "francophones" ne comportent jamais 100% de francophones, très loin de là. La France est donc sans conteste possible le pays comportant le plus grand nombre de francophones.

⁴ Il se peut toutefois que le prestige du Brésil l'emporte sur celui du Portugal, ce qui distinguerait le portugais des autres langues intercontinentales.

guère par un propos tenu par un ministre de l'Éducation Nationale, le très conservateur Jean-Michel Blanquer, qui avait déclaré "Il n'y a qu'un seul français, comme il y a une seule république" – nous reviendrons sur ce point à propos des idéologies langagières.

En France métropolitaine aussi, le français est "en contact", tout en étant fortement majoritaire. Il est en contact avec des langues régionales d'une part, avec des langues de l'immigration de l'autre (voir Kremnitz 2013, pour l'extrême diversité). Ces dernières, impliquées dans les "parlers jeunes" (Gadet 2017), permettent de soulever diverses questions sur le français (et sur les langues en général), d'une part quant aux ressemblances et différences avec les parlers populaires héréditaires, d'autre part quant à la perméabilité d'une langue aux influences externes, en étudiant les possibles effets du contact à chacun des niveaux, le phonique, le lexicque ou la grammaire. Si les influences sont évidentes pour le lexicque, elles apparaissent limitées pour le phonique et plus rares pour la grammaire (Gadet 2022).

La plupart du temps, c'est à partir d'exemples issus de corpus oraux que sont étudiés les faits de variation. Cependant, il est aussi instructif de les regarder à l'œuvre à l'écrit, comme dans les "néographies" des écrits électroniques, ou dans les écrits des "peu-lettrés" (voir par exemple les travaux de sociolinguistique historique de Martineau 2012). Les deux cas aident à appréhender l'oralité, dans ce que des commentateurs pressés appellent souvent de "l'oral dans l'écrit", selon une expression qui ne veut rien dire, tant les deux ordres sont incommensurables.

L'une des raisons pour étudier la variation est une meilleure compréhension des faits de changement dans les langues. Au moins depuis les travaux de Labov (1972), on sait que de la variation précède toujours un changement, qui n'intervient jamais selon un processus brutal: il n'y a pas de changement sans variation préalable, dont les formes en concurrence donnent lieu à des évaluations et des jugements de valeurs de la part des usagers: c'est ce que prend en compte l'étude des idéologies langagières.

3. LE RÔLE DES IDÉOLOGIES LANGAGIÈRES

Les usagers des langues ne sont pas des réceptacles passifs, qui ne feraient qu'absorber et appliquer un savoir langagier acquis préalablement. En lien avec leur position et leur expérience sociale, ils se forment des représentations et des attitudes⁵ à propos des langues (la/les leur(s) et celle(s) des

⁵ Je me contente ainsi d'un usage banal de la notion d'idéologie, dont Costa (2017) a montré toute la complexité.

autres), et ainsi sur ce qu'ils perçoivent sur la diversité et sur la variation. Ces attitudes font l'objet d'évaluations aux effets constitutifs de ce qu'ils finissent par regarder comme naturel.

Les idéologies langagières sont plus ou moins des mêmes ordres partout, même si elles peuvent prendre des formes diverses en fonction d'histoires différentes. Elles concernent à la fois la diversité et la variation, et, bien qu'elles soient très imbriquées, il est commode de leur attribuer des noms qui reflètent leurs principales caractéristiques (voir l'article "idéologies" dans Boutet et Costa 2021). Parmi celles qui sont spécialement actives pour le français, on note surtout des formes de "l'idéologie du monolinguisme" et de "l'idéologie du standard", dont la France constitue un véritable fleuron, même s'il est répandu chez les humains de valoriser avant tout sa propre langue et/ou sa propre façon de la parler, par opposition à celle(s) des autres.

L'idéologie du monolinguisme⁶ constitue une réaction devant la diversité des langues, qui engendre des conflits entre langues (ou plutôt entre groupes de locuteurs de langues différentes), qui se traduisent, sur le plan géo-politique, par l'imposition ou la pérennisation d'une seule langue, qui sera dès lors regardée comme la seule légitime. C'est une façon d'affirmer un pouvoir, comme on l'a par exemple vu en 2022 avec l'imposition immédiate du russe dans les territoires occupés en Ukraine (et l'exclusion de l'ukrainien). C'est dire à quel point la langue peut être exploitée comme un facteur de discrimination entre les humains, parmi d'autres facteurs possibles.

À côté des idéologies qui ont pour effet de hiérarchiser les langues, il en est d'autres, comme "l'idéologie du standard" (Milroy and Milroy 1985), qui amènent les locuteurs à prêter une supériorité intrinsèque à la version standardisée de la langue et à regarder toute évolution comme une tendance vers la décrépitude ("c'était mieux avant"). Ainsi, une façon spécifique de parler une langue est réputée supérieure à toutes les autres (légitime), et débouche sur une attitude que Blanchet (2016) a nommée "glottophobie", ou sentiment de supériorité et jugement dépréciatif sur l'autre, sur la base de sa façon de parler. Ainsi, l'intrication entre idéologie du monolinguisme et idéologie du standard peut aboutir, chez des locuteurs qui savent ne pas

⁶ C'est cette idéologie qui a pendant longtemps incité les couples hétéroglossiques à ne transmettre qu'une seule de leurs langues à leurs enfants, avec le préjugé qu'un enfant ne pourrait apprendre correctement qu'une langue à la fois. On est maintenant revenu sur cette idée, mais pas encore au point de promouvoir le plurilinguisme. Et une hiérarchisation des langues joue ici aussi: un bilinguisme français-anglais sera mieux évalué qu'un bilinguisme français-arabe.

être détenteurs du “bien parler”, à une attitude dite “d’insécurité linguistique” (Boudreau 2016, sur le français en Acadie).

Voici un exemple d’effet d’insécurité, qui provient d’une enquête de Nicole Gueunier sur le français parlé en plusieurs villes de France: un locuteur de Lille, ayant un accent à la fois populaire et régional du Nord, une région peu valorisée, applique ce jugement à sa façon de parler: “Nous, quand on parle, on fout un coup de pied à la France” (Gueunier 1978). Il est évident qu’un tel regard sur sa façon de parler, peut-être renforcé par quelques expériences scolaires et éventuellement par des moqueries de pairs, conduira souvent à renoncer à la prise de parole publique, au silence. Innombrables sont les exemples à exhiber une telle attitude auto-dépréciative.

La formulation précise est ici remarquable: y aurait-il beaucoup de pays où l’on ferait si vite intervenir ainsi une entité abstraite comme “la France”? Et on pense, au-delà des idéologies, au poids effectif de l’imposition de cette langue dans l’histoire de la construction de l’État, synthétisée dans ce propos du grand historien Fernand Braudel cherchant ce qui fait l’unité d’un pays si diversifié: “La France, c’est le français”. Certes, les effets des processus d’unification ont été déterminants dans la constitution de l’état-nation. Mais, sans parler des conséquences sur l’obsolescence des langues régionales, le processus lui-même n’inviterait pas forcément à valoriser une forme de français plutôt qu’une autre.

Une conséquence ordinaire plutôt négative de cette idéologie est qu’un instituteur renforcé d’un juge et d’un censeur semble sommeiller en tout Français, toujours prêt à rendre des verdicts définitifs comme “ce n’est pas du français” ou “ça ne se dit pas”, formules qu’on entend appliquées à des propos qui viennent d’être tenus. Et tout autant à considérer qu’un ‘accent’, et tout particulièrement un accent étranger, est incompatible avec une fonction d’importance, comme l’ont montré les jugements négatifs tenus sur les discours d’Eva Joly, une magistrate d’origine norvégienne qui a été candidate à la présidence de la République française: elle parle parfaitement le français, qu’elle a acquis à l’âge adulte, mais elle a conservé un accent audible. Au lieu d’admirer ses performances dans une langue qui n’est pas sa langue d’origine, on se moque d’elle.

Il faut enfin se demander quels processus précis agissent dans ces jugements idéologiques, trop partagés pour ne pas être le produit de schémas puissants? Au-delà des aspects sociopolitiques des idéologies, c’est pour approcher cette question chez les individus-locuteurs que Irvine et Gal (2000) construisent une théorie sémiotique mettant en lumière quelques principes, comme l’iconisation et le gommage. *L’iconisation* est un processus par lequel la relation entre une pratique linguistique et un groupe

social est essentialisée: ainsi, un trait linguistique pratiqué par un groupe marginalisé sera stigmatisé. Quant au *gommage*, il consiste à invisibiliser des personnes, des activités ou des pratiques langagières, en supposant homogène un groupe par le fait de négliger les différences entre ses membres.

C'est aussi l'intrication des deux idéologies qui peut déboucher sur le "mythe de la pureté", qui impliquerait que les langues ne sauraient se mélanger (ou doivent être préservées de toute influence externe), à rebours de pratiques ordinaires où l'on voit que les locuteurs, bilingues ou non, aiment à produire différentes formes de "parler bilingue". Le français a constitué historiquement (et il en reste beaucoup de traits) une puissante illustration de l'idéologie de la pureté.

4. CONCLUSION

Les deux manifestations de l'hétérogène dans les langues, la diversité et la variation, peuvent donner lieu à de véritables tests, pour les individus comme pour les sociétés, du degré de tolérance à l'altérité, de la promptitude de jugement voire de condamnation sur l'autre à travers sa langue et/ou sa façon de la parler. Rien ne semble mieux répandu que la tentation pour les humains se distinguer les uns des autres, sur la base de divers facteurs qui les diversifient, comme la race, la religion, et aussi la langue. Et la racine des préjugés étant puissamment ancrée, de points de vue aussi bien politico-culturel qu'idéologique, il y a peu de chances que cela change rapidement. C'est pourquoi quiconque est sensible au poids de l'hétérogène sera convaincu de l'intérêt de dispenser, sous une forme ou sous une autre, une sensibilisation sociolinguistique dans les formations ayant quelque rapport avec le social et les professions ayant affaire au public. Promouvoir la diversification et l'hétérogénéité, c'est justement ce qu'a fait constamment Enrica Galazzi dans le champ de l'enseignement du français en Italie.

RÉFÉRENCES

- Balibar, Renée, et Dominique Laporte. 1977. *Le français national. Politique et pratiques de la langue nationale sous la Révolution française*. Paris: Hachette.
- Blanchet, Philippe. 2016. *Discriminations. Combattre la glottophobie*. Paris: Textuel.
- Blanchet, Philippe, éd. 2020. *Revue d'Études d'Oc* 171 ("Lou coulas de la vergougno" (*Le collier de la honte*). *Études sur le signal ou symbole employé à l'école française pour dénoncer et punir les enfants qui parlaient une langue "locale"*).
- Boudreau, Annette. 2016. *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*. Paris: Classiques Garnier.

- Boutet, Josiane, et James Costa. 2021. *Dictionnaire de la sociolinguistique*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1.htm>
- Calvet, Louis-Jean. 1974. *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*. Paris: Petite bibliothèque Payot.
- Calvet, Alain, et Louis-Jean Calvet. 2012. *Baromètre Calvet des langues du monde*.
<https://observatoireplurilinguisme.eu/dossiers-thematiques/international/88889104-les-grandes-aires-linguistiques/16216-le-barometre-des-langues-dans-le-monde-edition-2022>
- Costa, James. 2017. "Faut-il se débarrasser des 'idéologies linguistiques'?" *Langage & Société* 160-161: 111-127.
<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2017-2-page-111.htm>
- Francard, Michel, Geneviève Géron, et Régine Wilmet, éd. 1994. *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 19 (3-4) 1993 [paru en 1994] et 20 (1-2) 1994 (*L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*).
- Gadet, Françoise, éd. 2017. *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*. Paris: Ophrys.
- Gadet, Françoise. 2022. "France: Youth Vernaculars in Paris and Surroundings". In *Urban Contact Dialects and Language Change: Insights from the Global North and South*, edited by Paul Kerswill and Heike Wiese, 264-281. New York - London: Routledge.
- Gadet, Françoise, et Ralph Ludwig. 2015. *Le français au contact d'autres langues*. Paris: Ophrys.
- Galazzi, Enrica. 1994. "Il francese in Europa, tra cacofonia e polifonia. Riflessioni che l'Europa multilingue ispira ad una fonetista". Dans *Réalités et perspectives francophones dans une Europe plurilingue*, 45-62. Saint-Vincent: Imprimerie Valdôtaine.
- Galazzi, Enrica. 2002. *Le son à l'école*. Brescia: La Scuola.
- Gueunier, Nicole. 1978. "Nous, quand on parle, on fout un coup de pied à la France". *BREF – Bulletin de recherche sur l'enseignement du français* 14: 35-50.
- Irvine, Judith, and Susan Gal. 2000. "Language Ideology and Linguistic Differentiation". In *Regimes of Language*, edited by Paul Kroskrity, 35-84. Santa Fe: School of American Research.
- Kremnitz, Georg, éd. 2013. *Histoire sociale des langues de France*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Labov, William. 1972. *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Lodge, Anthony. 1993. *French, from Dialect to Standard*. London - New York: Routledge.
- Martineau, France. 2012. "Les voix silencieuses de la sociolinguistique historique". *Cahiers de linguistique* 38 (1): 111-135.
- Milroy, James, and Lesley Milroy. 1985. *Authority in Language: Investigating Language Prescription and Standardisation*. London: Routledge - Kegan Paul.